



HAL
open science

LA SPÉCIFICITE DU COMPORTEMENT DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE

Gérard-François Dumont, Pierre Descroix

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont, Pierre Descroix. LA SPÉCIFICITE DU COMPORTEMENT DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE. Histoire, économie et société, 1988, 7 (3), pp.412-432. halshs-01104577

HAL Id: halshs-01104577

<https://shs.hal.science/halshs-01104577>

Submitted on 17 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La spécificité du comportement démographique de la France

Pierre Descroix;Gérard-François Dumont

Dumont Gérard-François, Descroix P. La spécificité du comportement démographique de la France. In: Histoire, économie et société. 1988, 7e année, n°3. pp. 419-432.

[Voir l'article en ligne](#)

Résumé La France a-t-elle ou non eu une spécificité dans son comportement de fécondité depuis la baisse générale commencée dans les pays industriels au début des années 60 ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord définir un groupe de 12 pays industriels qui ont tous connu une baisse de fécondité précoce et significative dans la même période 1960-1986. On constate d'abord la régularité de la baisse dans les pays considérés pour la période 1964-1975 en calculant les droites de régression. Mais il apparaît que la France est dans une position de fécondité moins basse que le groupe, même si la Suède baisse moins vite car sa fécondité avait déjà baissé avant 1960. Si la France avait eu le même comportement de fécondité que la moyenne du groupe, l'effectif de ses naissances cumulées de 1963 à 1986 eût été inférieur de 1 800 000, soit près de 10% moindre. La France a donc enregistré un surplus relatif de naissances lié à une surfécondité relative par rapport aux pays industriels à basse fécondité précoce. Les essais d'explication portent sur quatre critères : la densité, la fécondité plus élevée des étrangers, le désir d'enfant, la politique familiale. Si le premier critère n'est pas fiable, les trois autres peuvent fournir des éléments d'interprétation.

Avertissement

L'éditeur du site « PERSEE » – le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation – détient la propriété intellectuelle et les droits d'exploitation. A ce titre il est titulaire des droits d'auteur et du droit sui generis du producteur de bases de données sur ce site conformément à la loi n°98-536 du 1er juillet 1998 relative aux bases de données.

Les oeuvres reproduites sur le site « PERSEE » sont protégées par les dispositions générales du Code de la propriété intellectuelle.

Droits et devoirs des utilisateurs

Pour un usage strictement privé, la simple reproduction du contenu de ce site est libre.

Pour un usage scientifique ou pédagogique, à des fins de recherches, d'enseignement ou de communication excluant toute exploitation commerciale, la reproduction et la communication au public du contenu de ce site sont autorisées, sous réserve que celles-ci servent d'illustration, ne soient pas substantielles et ne soient pas expressément limitées (plans ou photographies). La mention Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation sur chaque reproduction tirée du site est obligatoire ainsi que le nom de la revue et- lorsqu'ils sont indiqués - le nom de l'auteur et la référence du document reproduit.

Toute autre reproduction ou communication au public, intégrale ou substantielle du contenu de ce site, par quelque procédé que ce soit, de l'éditeur original de l'oeuvre, de l'auteur et de ses ayants droit.

La reproduction et l'exploitation des photographies et des plans, y compris à des fins commerciales, doivent être autorisés par l'éditeur du site, Le Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche, Direction de l'enseignement supérieur, Sous-direction des bibliothèques et de la documentation (voir <http://www.sup.adc.education.fr/bib/>). La source et les crédits devront toujours être mentionnés.

LA SPÉCIFICITÉ DU COMPORTEMENT DÉMOGRAPHIQUE DE LA FRANCE

MESURE DE LA SURFÉCONDITÉ RELATIVE DE LA FRANCE PAR RAPPORT AUX AUTRES PAYS INDUSTRIELS A FAIBLE FÉCONDITÉ PRÉCOCE DE 1963 A 1986

par Gérard-François DUMONT et Pierre DESCROIX*

Résumé

La France a-t-elle ou non eu une spécificité dans son comportement de fécondité depuis la baisse générale commencée dans les pays industriels au début des années 60 ? Pour répondre à cette question, il faut d'abord définir un groupe de 12 pays industriels qui ont tous connu une baisse de fécondité précoce et significative dans la même période 1960-1986. On constate d'abord la régularité de la baisse dans les pays considérés pour la période 1964-1975 en calculant les droites de régression. Mais il apparaît que la France est dans une position de fécondité moins basse que le groupe, même si la Suède baisse moins vite car sa fécondité avait déjà baissé avant 1960.

Si la France avait eu le même comportement de fécondité que la moyenne du groupe, l'effectif de ses naissances cumulées de 1963 à 1986 eût été inférieur de 1 800 000, soit près de 10% moindre. La France a donc enregistré un surplus relatif de naissances lié à une surfécondité relative par rapport aux pays industriels à basse fécondité précoce.

Les essais d'explication portent sur quatre critères : la densité, la fécondité plus élevée des étrangers, le désir d'enfant, la politique familiale. Si le premier critère n'est pas fiable, les trois autres peuvent fournir des éléments d'interprétation.

Abstract

Did or not France have a specificity in its fecundity behaviour since the general drop beginning in the industrial countries in the early sixties ? To answer this question, one must first define a group of 12 industrial countries which have, all of them, shown an early and significant fecundity drop during the same period 1960-1986. First one find out, by computing the regression lines, the evenness of the drop in the concerned countries for the period 1964-1975. But it appears that France is in a position of lower drop in fecundity than this group, even though Sweden goes down slower because its fecundity had already gone down before 1960.

Had France have the same fecundity behaviour as the average of the group, the stock of its cumulated births from 1963 to 1986 would have been 1 800 000 less, or nearly 10%. Accordingly, France has registered a relative excess of births linked with a relative overfecundity relating to the industrial countries with an early low fecundity.

Attempting an explanation calls for four criteria : density of the population, higher fecundity of the aliens, desire of children, family policy. Even though the first criterion is not good, the three others give some clues of interpretation.

La spécificité de l'évolution démographique de la France est bien connue, tant en ce qui concerne le mouvement naturel depuis 1770 que le mouvement migratoire depuis 1850.

La fécondité des femmes françaises a en effet commencé à décroître (1) dès la fin du XVIIIe siècle, comme cela est rappelé dans *La France ridée* (2).

Pour la période 1880-1914, la singularité de la fécondité de la France est moins nette, car les pays industriels d'Europe sont aussi orientés à la baisse. La France conser-

ve cependant le dernier rang en matière de fécondité et, comme la baisse de la fécondité y a commencé longtemps auparavant, l'écart exprimé en taux de natalité et surtout en taux de croissance naturelle demeure très important.

Après la première guerre mondiale, la France conserve en Europe le dernier rang.

UNE ÉVOLUTION SINGULIÈRE

Les décennies qui suivent la seconde guerre mondiale placent la France dans une position différente. Le pays qui a été la « lanterne rouge » de la fécondité des pays industriellement avancés depuis un siècle et demi retrouve un bon classement en Europe. Sa fécondité est supérieure à celle de plusieurs de ses voisins pendant les vingt glorieuses du renouveau démographique (1944-1964).

Puis alors que la plupart des pays industriels connaissent à la fin des années 60 une chute importante de leur fécondité, la France, tout en enregistrant également cette chute, conserve une fécondité plus élevée que la moyenne des autres pays industriels à faible fécondité précoce. C'est cette surfécondité relative de la France depuis les années 60 que nous avons jugé utile de mesurer.

Il s'agit de calculer quel est l'excédent de naissances actuellement constaté en France par rapport à ce que serait le nombre de ces naissances si l'indice synthétique de fécondité y avait suivi la même évolution que celle des pays Européens ou assimilés ayant suivi un trend semblable d'évolution démographique. Pour cela, il nous faut éliminer les pays où l'évolution a été différente, soit que la fécondité y ait baissé tardivement, soit que la fécondité n'y ait pas baissé suivant la même tendance.

Après avoir précisé au préalable le champ de cette étude, nous en dresserons les résultats avant de proposer des essais d'explication.

LES DOUZE PAYS A FAIBLE FÉCONDITÉ PRÉCOCE

Francisco Munoz-Perez a publié dans *Population* (3) un article sur l'évolution de la fécondité en Europe occidentale de 1960 à 1983, assorti de graphiques et d'un tableau des indices de fécondité des femmes des pays étudiés. En tenant compte d'autres documents, également publiés dans *Population*, on connaît les données de fécondité jusqu'à 1986. Il est possible de calculer l'évolution par périodes et d'évaluer le solde tiré par la France de la divergence de ses indices de fécondité par année avec ceux des autres pays industriels dont la fécondité s'est également orientée à la baisse à partir des années 60.

Depuis 1960, l'évolution de la fécondité en France a enregistré deux caractéristiques particulières : d'une part, la baisse de l'indice synthétique de fécondité (ou somme des naissances réduites) a été plus lente, d'autre part, cet indice a enregistré une relative stabilisation à un niveau plus élevé que les autres pays à évolution de fécondité apparemment semblable.

Ces pays, retenus pour nos comparaisons, sont ceux signalés par Munoz-Perez comme ayant une évolution de leur indice synthétique de fécondité sensiblement semblable à celle de la France : Angleterre-Pays de Galles (ci-après dénommés simplement

Angleterre), Autriche, Belgique, Danemark, Norvège, Pays-Bas, R.F. Allemagne, Suède et Suisse. On peut leur ajouter Canada et États-Unis pour la même raison, ce qui fait en tout 11 pays. Sont exclus de ce groupe les pays dont la baisse de fécondité n'a pas été précoce, comme l'Italie par exemple.

Dans la plupart de ces pays, la courbe d'évolution, année par année, de l'ISF marquait encore entre 1960 et 1964-1965 une légère croissance, sauf pour les deux pays américains dont les indices avaient déjà une pente négative : ces indices y étaient d'ailleurs élevés puisqu'ils dépassaient 3,5 en début de période alors que tous les autres étaient déjà au-dessous de 3,0.

Ensuite, à partir de 1964-1965, il y a partout une chute brutale et surtout très régulière jusque vers 1974-1975, suivie par une certaine stabilisation.

Les courbes d'évolution de la fécondité ont donc, dans l'ensemble, l'allure des courbes antilogistiques proposée par Marc Artzrouni (4) pour l'étude de la transition démographique. En prenant en compte, année par année, la moyenne des ISF, on obtient une courbe d'allure bien plus régulièrement antilogistique, ce qui prouve la justesse des observations d'Artzrouni. Mais il nous paraît difficile d'essayer de calculer ce genre de courbes, en raison des irrégularités qu'elles présentent.

LA RÉGULARITÉ DE LA BAISSÉ

Nous avons donc préféré reprendre, en les poussant jusqu'à l'année 1986, et à une échelle un peu plus grande, les courbes du graphique 1 de Munoz-Perez où les années sont en abscisses et les indices synthétiques de fécondité (ISF) en ordonnées. L'examen de ces courbes (5) fait ressortir les points d'inflexion des tendances, qui découpent les courbes en un certain nombre de segments. Pour chaque courbe entière d'abord, puis chacun de ses segments, nous avons calculé par la méthode des moindres carrés la droite de régression, le coefficient de corrélation et la moyenne M des valeurs de l'ISF. L'équation de la droite de régression est de la forme $Y = AX + B$.

A est le coefficient de régression de la fécondité ; il traduit l'amplitude de la variation annuelle moyenne de l'ISF pour la période considérée.

X est le rang de l'année depuis le début de la période.

B est la valeur de l'ordonnée de la droite de régression à l'origine de la période.

Y est la valeur de l'indice de fécondité ISF de l'année considérée.

Par exemple, en France, si l'on considère la droite de régression de la période 1960-1986, on obtient pour 1980 :

$$A = (-0,049)$$

$$X = 21 \text{ (vingt et unième année depuis 1960)}$$

$$B = 2,981$$

$$Y = 1,95 = (-0,049) 21 + 2,981$$

Il se trouve qu'en 1980 le point figuratif se trouve pratiquement sur la droite de régression, ce qui n'est pas obligatoirement toujours le cas malgré la valeur élevée (0,960) du coefficient de corrélation.

Le calcul de la droite de régression est particulièrement intéressant pour les années, autour de 1970, variables suivant les pays, où se manifeste une baisse rapide de la

valeur de l'ISF, de près de 0,1 point par an en moyenne. En effet, pour cette période, les coefficients de corrélation mettent en évidence la régularité de la baisse de la fécondité (6). Ils sont en effet très élevés, dépassant presque toujours 0,95 et atteignent même 0,999 pour la Suisse entre 1964 et 1976 : une régularité d'horlogerie !

Nous avons également établi le classement par rang des ISF des différents pays au début (1960) (7) et à la fin (1986, rarement 1985) (8) de la période analysée, ainsi que de leurs moyennes (9).

Quelle est la place du niveau de fécondité de la France dans notre groupe de douze pays ?

MOINDRE BAISSÉ DE LA FÉCONDITÉ EN FRANCE

En 1960, le niveau de l'indice synthétique de fécondité de la France n'est pas parmi les plus bas. La France est au cinquième rang avec 2,73 derrière le Canada (3,95), les États-Unis (3,61), les Pays-Bas (3,12) et la Norvège (2,85).

En 1986, la France se retrouve deuxième, avec un indice de fécondité de 1,84, précédée de peu par les États-Unis (1,87). Le Canada est tombé au cinquième rang (1,67), la Norvège au sixième (1,64), les Pays-Bas au huitième (1,56).

Pour comparer la baisse de fécondité en France par rapport aux onze autres pays du groupe défini, il convient de calculer pour chaque pays le pourcentage U de la variation annuelle de l'ISF par rapport à la moyenne M des valeurs de l'ISF pour cette période, soit $U = 100 A/M$.

Ainsi, pour la France A , le coefficient de régression, est égal à $-0,049$. M , la moyenne des ISF de la France de 1960 à 1986, est égale à 2,283, donc U est de $-2,15\%$ par an.

Le même calcul effectué pour les autres pays permet de classer les variations de la décroissance de l'ISF sur la droite de régression (10). La France vient au deuxième rang, avec $-2,15\%$ par an, derrière la Suède ($-1,61\%$). L'ISF de ce pays occupait le dernier rang en 1960 : sa fécondité était déjà basse, et il a marqué une réaction se traduisant en fin de période par un relèvement de la valeur de son ISF, de $0,9\%$ par an à partir de 1978, alors qu'en France on ne peut parler que d'une stabilisation à tendance légèrement négative depuis 1976.

Pendant cette même période (1960-1986), la fécondité baisse de $2,4\%$ par an en Angleterre, $2,85\%$ par an en Autriche, $2,57\%$ en Belgique, plus de 3% par an aux États-Unis ($3,095\%$), en R.F.A. ($3,15\%$), aux Pays-Bas ($3,72\%$) et de plus de 4% par an au Canada ($4,02\%$).

En considérant plus précisément la période de baisse rapide de l'indice synthétique de fécondité qui s'est manifestée partout en Europe autour de l'année 70, la France est, pour cette période, au troisième rang, avec $-3,39\%$ (1964-1976), derrière la Suède ($-3,03\%$) (1964-1978) et le Danemark ($-3,13\%$) (1966-1983), autre pays nordique qui était déjà en 1966 à un niveau relativement plus bas de fécondité. Cette baisse a dépassé -5% par an en R.F.A. (1966-1979), aux Pays-Bas (1964-1975) et au

Canada (1960-1974), la moyenne pour les onze pays considérés (hors la France) étant – 4,14 % (1963-1978) (Tableau 1).

Il y a donc une différence entre l'évolution de l'indice synthétique de fécondité de la France entre 1960 et 1986 et celui de la plupart des pays industriels de même situation démographique. Il est possible de calculer combien ce différentiel représente d'enfants nés en France qui ne l'auraient pas été si la France avait suivi la moyenne des indices constatés dans les autres pays présentant son degré de développement et d'évolution démographique.

LE DIFFÉRENTIEL DES NAISSANCES EN FRANCE

Pour obtenir ce différentiel, nous calculons année par année la moyenne IM des ISF des onze pays de comparaison. Nous établissons ensuite le rapport de cette moyenne sur l'ISF de la France pour chaque année. Puis nous multiplions par le nombre de naissances N enregistrées en France pour chaque année. Nous obtenons alors un chiffre de naissances corrigé NC, d'où le différentiel de naissances $D = N - NC$.

Par exemple, en 1980, l'ISF de la France est de 1,95. La moyenne de celui des onze pays définis, IM, est de 1,669.

Si la France avait été au même niveau, elle aurait eu $NC = 800\ 000 \times 1,669/1,95 = 684\ 720$ naissances au lieu de 800 000 (N), soit un surplus relatif de naissances de 115 280.

De 1960 à 1962, ce différentiel est négatif, ce qui était prévisible étant donné la remarque faite au début de cette étude sur le démarrage légèrement plus tardif de la baisse de fécondité en France par rapport au groupe des pays considérés.

En 1963 (11), le nombre des naissances en France lié à sa surfécondité relative devient légèrement positif (près de 3 000). Puis il ne cesse de grandir en moyenne de 22% par an, jusqu'à 1973 où il atteint son maximum avec 142 200. Ensuite il s'effondre en trois ans à 53 900 en 1976, avant de remonter jusqu'à un deuxième maximum de 131 850 en 1981. Il fluctue ensuite, de 1982 à 1986, autour de 100 000 environ. La croissance de ce différentiel n'est plus que de 5 % par an de 1975 à 1986.

La somme des naissances enregistrées en France de 1963 à 1985 et le cumul des différentiels de naissances par rapport aux pays Européens donne

Somme des naissances en France	$S = 18\ 612\ 000$
Différentiels cumulés	$D = 1\ 804\ 000$ (8)
d'où le rapport	$D/S = 0,097$ soit près de 10 %.

Donc entre 1963 et 1985, la France a compté près de dix pour cent de naissances de plus que si l'indice synthétique de la fécondité de ses femmes avait évolué dans la moyenne des onze pays industriels à basse fécondité précoce.

Ce surplus relatif de naissances enregistrées en France peut-il être expliqué ? Quatre critères d'interprétation peuvent être proposés : la moindre densité de la France, les données de l'immigration, un désir d'enfant qui serait moins minoré, et une politique familiale plus active.

EXPLICATIONS DÉMOGRAPHIQUES ?

Le critère de la densité peut-il fournir une première explication ? La France, ayant une densité assez faible pour un pays industriel (100 habitants au kilomètre carré), aurait vu sa fécondité moins baisser que les pays industriels à densité plus élevée. L'analyse montre qu'il n'y a pas de corrélation entre l'évolution de la fécondité et la densité. Le plus bas indice de fécondité se constate en R.F.A., pays qui n'a pas la plus forte densité. En effet, la fécondité est moins basse en Belgique ou au Pays-Bas, pays dont la densité est la plus élevée dans notre groupe de douze (densité respective de 323 et 352). L'Autriche, avec une densité inférieure à la France (90) et la Suède (18) ont une fécondité inférieure à la France.

Le Canada, qui a la plus faible densité de notre groupe (2) a vu sa fécondité baisser comme celle de la Suisse (densité de 155) et plus que celle des États-Unis (densité de 25).

Si l'on considère d'autres pays à faible fécondité plus récente, toute corrélation densité-fécondité reste exclue : l'Espagne, avec une densité de 75, inférieure à celle de la France, vient de connaître une baisse de fécondité très rapide qui la met à un niveau inférieur à la France. La Grèce dont la densité est semblable à l'Espagne, semble suivre le même chemin.

Les données de l'immigration peuvent-elles donner une explication ? Autrement dit, la France a-t-elle bénéficié de l'apport de populations immigrées plus fécondes susceptibles d'expliquer le différentiel de naissance de 10 % par rapport à notre groupe ? La réponse à cette question n'est pas aisée, car il faut reconnaître que les données statistiques migratoires sont insuffisantes et tardives dans leur publication. Tous les pays de notre groupe sont des pays d'immigration. Mais alors que certains accueillent surtout des immigrés venant d'États voisins : Finlandais en Suède, Italiens en Suisse, Mexicains aux U.S.A., d'autres pays ont également des immigrés issus de sphères géographiques plus éloignées ; Turcs en R.F.A., ressortissants du Commonwealth en Angleterre-Galles, Africains en France. Ces immigrés ont le plus souvent des fécondités largement supérieures à celles des femmes de la nationalité du pays d'accueil, ce qui vient amortir la baisse de la fécondité constatée dans ces pays.

Mais cet amortissement reste faible. Le différentiel de fécondité dû aux étrangères est en France inférieur à 10 %, donc à l'écart dont nous cherchons l'explication. Et l'on constate un différentiel semblable en R.F.A., ce qui n'a pas empêché une baisse beaucoup plus forte qu'en France de la fécondité des femmes ayant la nationalité du pays. Certes, l'effet de l'immigration sur la fécondité est sans doute plus fort que la seule fécondité des femmes de nationalité étrangère. En effet, le Code de la Nationalité française permet à des étrangers ou descendants d'étrangers de devenir Français par attribution ou par acquisition de façon assez rapide. La fécondité des immigrées naturalisées ou de descendantes d'immigrés naturalisés est donc incluse dans le calcul de la fécondité des femmes de nationalité française. Une explication partielle de la surfécondité relative de la France pourrait résider dans l'accueil d'une population immigrée à un comportement de fécondité plus élevée, mais les données ne permettent pas de quantifier l'importance de cette explication.

Des deux essais d'explication par la démographie, le premier — la densité — doit être exclu, le second — l'immigration — reste limité. Il faut donc chercher d'autres champs explicatifs en dehors des données démographiques, en considérant par exemple le désir d'enfant ou la politique familiale.

DÉSIR D'ENFANT ET POLITIQUE FAMILIALE

La quasi totalité des enquêtes réalisées montre que le désir d'enfant reste en France assez élevé et plus élevé que dans les autres pays industriels comme si les Français avaient intégré dans leur inconscient leur histoire spécifique. En effet, parmi les douze pays considérés, seule la France a une histoire démographique spécifique marquée par une baisse de fécondité dès la fin du XVIII^e siècle et un vieillissement antérieur aux autres pays dès le XIX^e siècle, puis particulièrement élevé dans la première moitié du XX^e siècle.

Parce qu'elle a connu le vieillissement de la population, la France offrirait-elle une plus grande résistance à la baisse générale de la fécondité des pays industriels ? En définitive la surfécondité relative de la France ne serait-elle pas la suite d'une histoire démographique spécifique ?

C'est également en raison de cette spécificité que la France a institué en 1939 un Code de la famille. Depuis, malgré bien des changements par rapport au dessein initial, la France conserve une politique de compensation des charges familiales qui n'est comparable à aucun pays industriel.

Et dans les classes dirigeantes, de tous les partis, quelle que soit leur tendance, la natalité est largement considérée comme quelque chose de positif. Au contraire, dans plusieurs pays voisins, la natalité comporte de fortes connotations négatives. En particulier, dans trois pays, toute politique de la natalité rappelle trois dictateurs qui ont conduit des politiques de natalité visant à enrayer le vieillissement et à surmonter les dégâts des guerres. Il s'agit d'Hitler en R.F.A., de Mussolini en Italie, et de Franco en Espagne. Le mot natalité rappelle alors les mauvais souvenirs d'un Fuhrer, d'un Duce et d'un Caudillo. Ce qui n'engage guère à mettre en place des politiques familiales. Au contraire, en France, le Code de la famille a été le fruit de décisions communes aux principaux partis. Pétain n'a fait qu'appliquer la politique familiale décidée par la Troisième République.

Dans cet essai d'explication politique et sociologique de la surfécondité relative de la France, notons que le rôle de la politique familiale peut également se justifier a contrario. En effet, la R.D.A., à partir de 1976, a pu décider l'institution d'une politique familiale car c'est une « démocratie populaire » où le pouvoir est fort et peut imposer. Et d'ailleurs, le gouvernement de Berlin-Est s'est en partie inspiré des décisions de Hitler dans ce choix.

Au terme de cet essai d'explication, il apparaît que la surfécondité relative de la France n'est pas le fait du hasard. Elle semble pouvoir s'expliquer par la spécificité démographique, politique et sociologique de la France par rapport aux autres pays industriels à faible fécondité précoce.

Peut-on pour autant en tirer des enseignements pour l'avenir ? Si notre interprétation ne vaut que pour la période 1960-1986, on devrait voir la fécondité de la France baisser pour rejoindre le peloton des autres pays industriels à fécondité précoce. Cela signifierait que quelques éléments – immigration, désir d'enfant, politique familiale – avaient freiné la baisse du niveau de fécondité en France, pour ensuite voir diminuer leur influence.

Si notre interprétation s'avèrerait durable, cela signifierait que la France – toutes choses égales par ailleurs – devrait conserver une surfécondité relative car elle bénéficierait d'atouts susceptibles de l'empêcher d'enregistrer une fécondité aussi basse que les autres pays industriels à densité comparable.

Les données démographiques futures de la France permettront de tester le degré de plausibilité de cette étude.

Gérard-François DUMONT
Pierre DESCROIX

NOTES

(*) Respectivement Président et correspondant de l'Association Pour La Recherche et l'Information Démographique (A.P.R.D.).

(1) Dans ce qui correspond aujourd'hui à la Haute-Normandie et à l'Ile-de-France.

(2) Dumont (Gérard-François) et alii, *La France ridée*, Paris, Hachette, collection Pluriel, 1986, 371 pp.

(3) Munoz Perez (Francisco), « Changements récents de la fécondité en Europe occidentale et nouveaux traits de la formation des familles ». *Population*, 41, pp. 463-482. Mai-Juin 1986. Voir également : – Sixième rapport sur la situation démographique de la France, *id.*, 32, 994.1978 ; – *id.*, 1987 ; Seizième rapport, *id.*, 42, pp.605-648, 1987 ; Bulletin mensuel *Population et société*, octobre 1986 et octobre 1987 pour la mise à jour des tableaux précédents.

(4) Artzrouni (Marc), « Une nouvelle famille de courbes de croissance. Application à la transition démographique ». *Population*, 41, 497-508. Mai-juin 1986.

(5) Cf. les 13 graphiques.

(6) Cf. Tableau 1.

(7) Cf. Tableau 2.

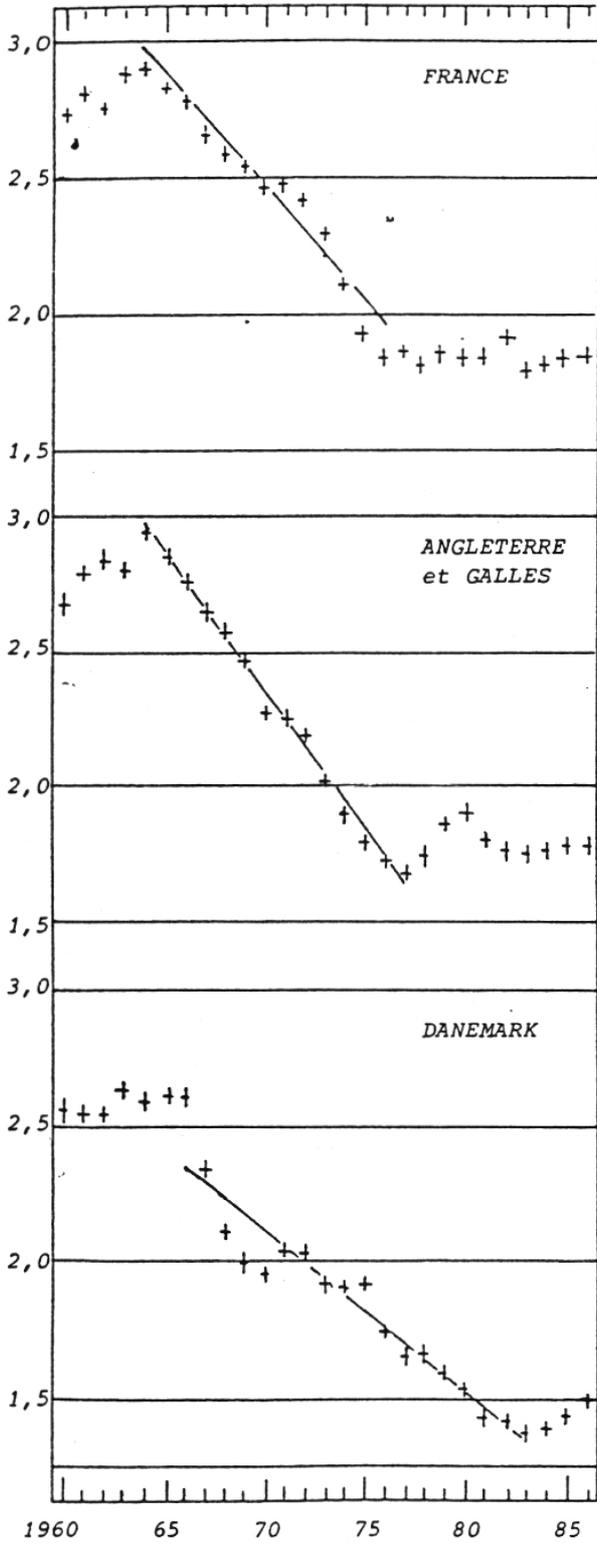
(8) Cf. Tableau 3.

(9) Cf. Tableau 4.

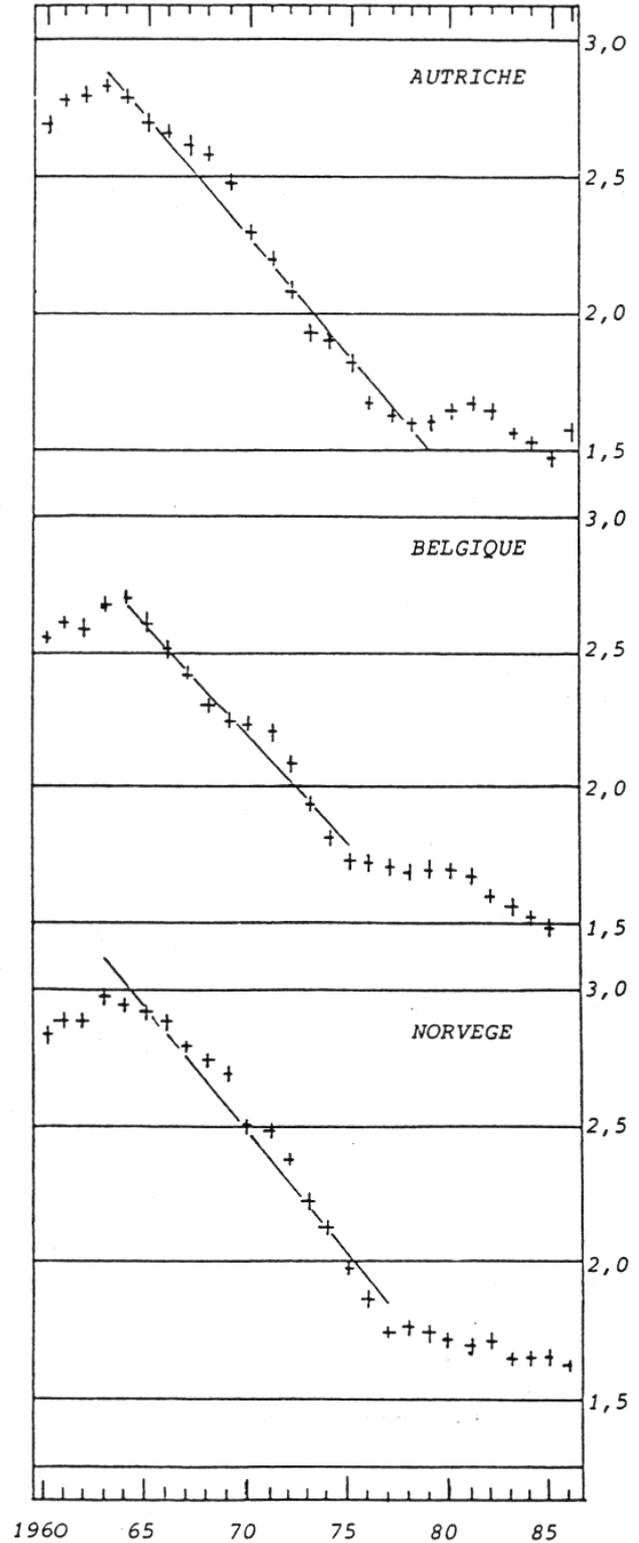
(10) Cf. Tableau 5.

(11) Cf. Tableau 6.

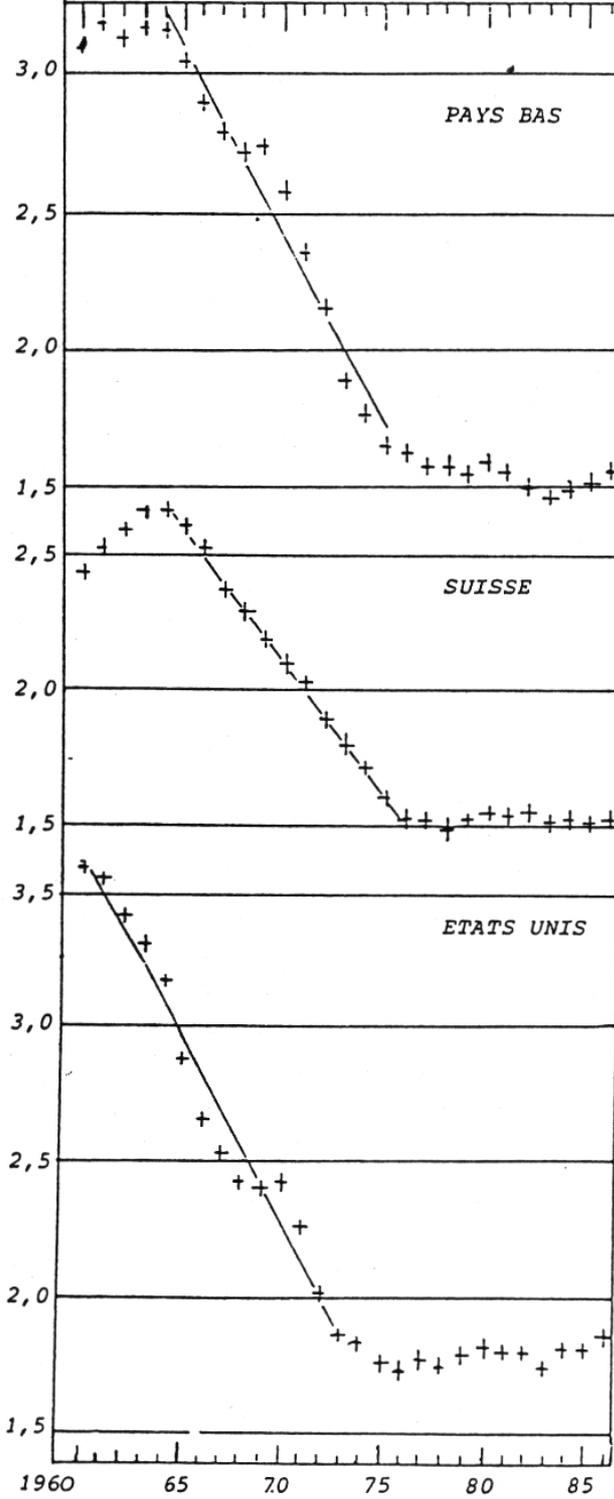
Nombre d'enfants par femme



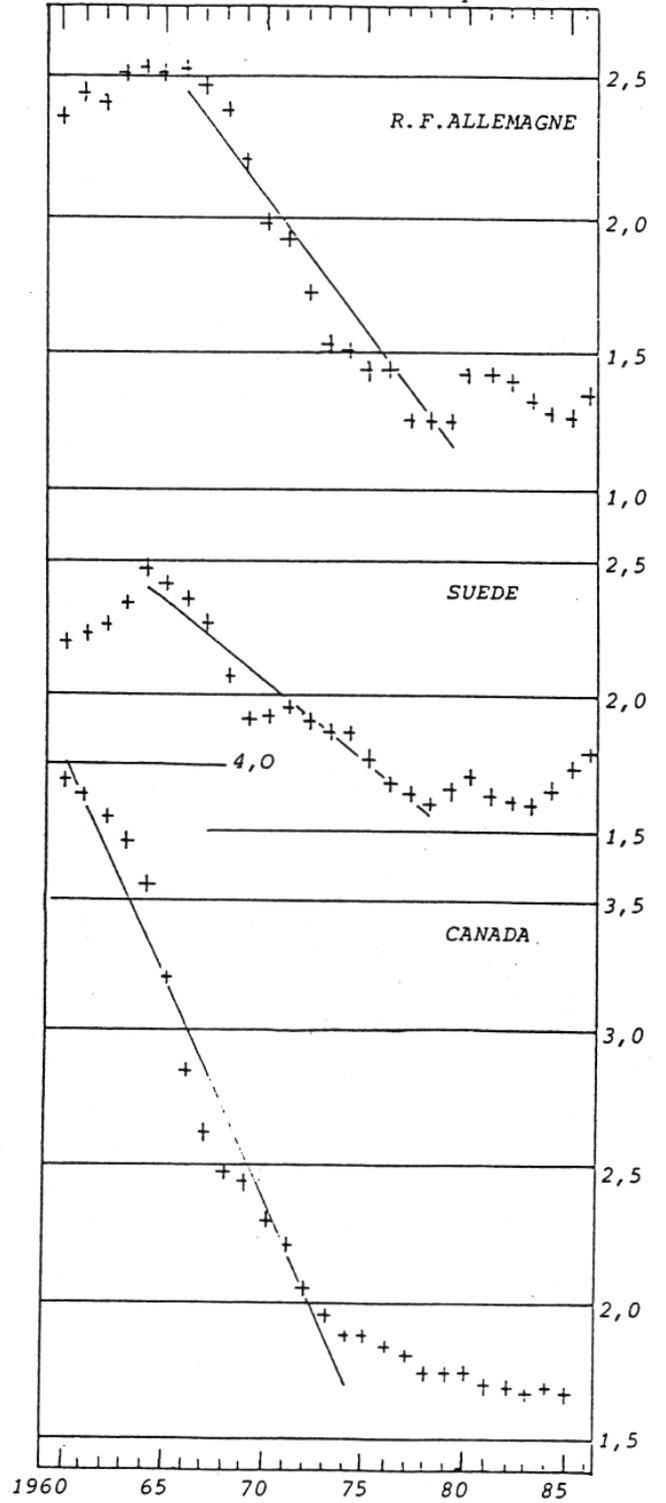
Nombre d'enfants par femme

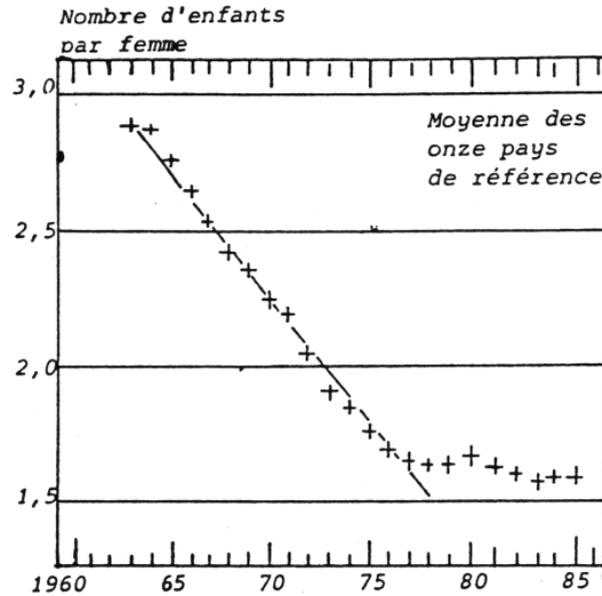


Nombre d'enfants par femme



Nombre d'enfants par femme





13 graphiques : Evolution des indices synthétiques de fécondité ISF pour les douze pays étudiés et pour la moyenne des onze pays de référence (hors la France). La droite figurant sur chaque graphique est la droite de régression dont les années de début et de fin et les caractéristiques figurent au tableau 1.

PAYS	Moyenne ISF M	Variation de l'ISF annuelle	Corrélation	Variation en % U = 100A/M
Angleterre – 1964-77	2,31	– 0,1	– 0,993	– 4,41
Autriche – 1963-79	2,20	– 0,09	– 0,989	– 3,95
Belgique – 1964-75	2,24	– 0,08	– 0,988	– 3,71
Canada – 1960-74	2,86	– 0,17	– 0,932	– 5,80
Danemark – 1966-83	1,85	– 0,06	– 0,95	– 3,13
Etats-Unis – 1960-73	2,76	– 0,134	– 0,985	– 4,86
France – 1964-76	2,45	– 0,08	– 0,972	– 3,39
Norvège – 1963-77	2,49	– 0,09	– 0,983	– 3,65
Pays-Bas – 1964-75	2,48	– 0,14	– 0,979	– 5,56
R.F.A. – 1966-79	1,81	– 0,10	– 0,955	– 5,52
Suède – 1964-78	1,98	– 0,06	– 0,962	– 3,03
Suisse – 1964-76	2,11	– 0,1	– 0,999	– 4,60
Ensemble sans la France 1963-1978	2,216	– 0,092	– 0,994	– 4,14

TABLEAU 1 : Régularité de la baisse de fécondité dans les pays à faible fécondité précoce pendant la période de baisse rapide de l'indice.

Rang	Indice synthétique de fécondité (ISF)	Pays
1	3,95	Canada
2	3,61	Etats-Unis
3	3,12	Pays-Bas
4	2,85	Norvège
5	2,73	France
6	2,69	Autriche
7	2,68	Angleterre
8	2,57	Danemark
9	2,56	Belgique
10	2,44	Suisse
11	2,37	R. F. Allemagne
12	2,20	Suède

TABLEAU 2 : Classement des douze pays par ordre décroissant d'indice de fécondité en 1960 (ou année la plus proche connue)

Rang	Indice synthétique de fécondité (ISF)	Pays
1	1,87	Etats-Unis
2	1,84	France
3	1,79	Suède
4	1,78	Angleterre
5	1,67	Canada
6	1,63	Norvège
7	1,57	Autriche
8	1,56	Pays-Bas
9	1,52	Suisse
10	1,50	Danemark
11	1,49	Belgique
12	1,36	R. F. Allemagne

TABLEAU 3 : Classement des douze pays par ordre décroissant d'indice de fécondité en 1986 (ou année la plus proche connue)

Rang	Indice synthétique de fécondité (ISF)	Pays
1	2,67	Norvège
2	2,39	Canada
3	2,29	Etats- Unis
4	2,28	France
5	2,21	Angleterre
6	2,20	Pays-Bas
7	2,16	Belgique
8	2,10	Autriche
9	1,97	Danemark
10	1,96	Suisse
11	1,93	Suède
12	1,84	R. F. Allemagne

TABLEAU 4 : Moyenne des I.S.F. des douze pays de 1960 à 1986.

Rang	Pourcentage de variation annuelle de l'ISF	Pays
1	1,61	Suède
2	2,15	France
3	2,40	Angleterre
4	2,57	Belgique
5	2,71	Suisse
6	2,74	Danemark
7	2,82	Norvège
8	2,85	Autriche
9	3,10	Etats-Unis
10	3,15	R. F. Allemagne
11	3,72	Pays-Bas
12	4,02	Canada

TABLEAU 5 : Pourcentage de variation moyenne de la décroissance de l'I.S.F., de 1960 à 1986, calculé sur la droite de régression.

Année	Surplus des naissances
1963	2 994
1964	8 742
1965	24 291
1966	39 466
1967	37 151
1968	48 421
1969	59 728
1970	76 885
1971	106 561
1972	132 172
1973	142 234
1974	101 560
1975	64 463
1976	53 901
1977	83 712
1978	72 890
1979	85 060
1980	115 282
1981	131 853
1982	124 348
1983	92 892
1984	98 254
1985	101 274
Total 1963-1985	1 804 134

TABLEAU 6 : Surplus des naissances en France par rapport aux groupes des onze de 1963 à 1985.